

Affectation en CAP 1 an

1. Formations concernées

- **CAP 1 an Menuisier aluminium verre**

LP Mas Jambost à Limoges

- **CAP 1 an Peinture en carrosserie**

LP Saint-Exupéry à Limoges

- **CAP 1 an Arts et techniques du verre option vitrailliste**

LP Mas Jambost à Limoges

2. Procédures

L'accès en CAP 1 an est ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau 3.

Pour les candidats qui sont en 2^{ème} année de CAP, l'admission est soumise à l'obtention du diplôme.

Les candidatures feront l'objet d'une procédure de saisie AFFELNET Lycée par l'établissement d'origine :

- T CAP : [Annexe A17.2](#)
- 1^{ère} Pro titulaire d'un niveau 3 : [Annexe A17.2](#).

Les candidats en Terminale Bac Pro ne font pas l'objet d'une saisie AFFELNET-Lycée.

Les demandes seront adressées à l'établissement, accompagnées :

- d'un courrier de la famille ou de l'élève majeur.
- des bulletins de l'année en cours.
- relevé de notes ou copie du diplôme du niveau V.



Critères pris en compte dans le barème Affelnet

- ordre des vœux : priorité vœu 1
- évaluations annuelles de l'année en cours dans les disciplines indiquées
- avis du chef d'établissement d'origine

3. Procédure spécifique CAP Arts et techniques du verre option Vitrailliste

Se reporter à la fiche 21A